

*Pôle communication*  
24.65.42

Jeudi 12 octobre 2023

## INVITATION PRESSE

### **Campagnes de sensibilisation des propriétaires au bien-être animal, d'identification et de stérilisation des carnivores domestiques à Yaté**

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la province Sud financent une opération d'identification et de stérilisations de chiens et de chats sur la commune de Yaté. Cette campagne sera réalisée par la Clinique vétérinaire de la Coulée, les 12 et 13 octobre.

- *Pour couvrir cet événement, rendez-vous le vendredi 13 octobre à 10 heures, en face de la pharmacie au centre du village de Yaté.*

À la demande de l'association Refuge Animalier de Nouvelle-Calédonie, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a décidé d'allouer un budget de 500 000 francs, issu du partenariat avec la province Sud afin d'aider les foyers qui ne peuvent faire face à ces actes vétérinaires essentiels pour limiter la surpopulation féline et canine, source de nuisances entre voisins et danger pour la faune et la flore largement endémique dans le grand Sud.

Ce partenariat a pour objet de faire profiter aux personnes ayant peu de moyens, ou aux personnes possédant un trop grand nombre d'animaux, d'avoir recours à l'identification et à la stérilisation pour éviter la surpopulation et la divagation des animaux.

Cette opération sera mise en œuvre par la clinique de la Coulée qui s'est portée volontaire et qui a réussi à mobiliser des bénévoles de terrain pour identifier les animaux et les foyers pouvant bénéficier de cette aide. Les moyens financiers déployés par les collectivités permettraient par exemple de stériliser une trentaine de chiennes, sachant qu'en théorie, une chienne stérilisée permet d'éviter 400 naissances en trois ans. Le dispositif est néanmoins ouvert aux deux espèces (chiens et chats) des deux sexes.

La campagne 2022, qui est toujours en cours, a déjà permis la stérilisation de 390 chiens (54 %) et 327 chats (46 %). Depuis 2014, le dispositif a permis la stérilisation et l'identification de 6 824 animaux.

## **Sensibilisation des populations, des agents municipaux et des responsables associatifs et coutumiers**

Le gouvernement participe à la promotion du bien-être animal auprès de la commune et de son réseau de partenaires (associatifs et coutumiers), ainsi que des administrés et du jeune public, grâce à des interventions et des supports pédagogiques.

La sensibilisation porte sur :

- l'éducation sur les besoins physiologiques, émotionnels et comportementaux des animaux ;
- l'importance du respect des animaux pour prévenir les actes de maltraitance ;
- la promotion d'une compréhension globale de l'importance des animaux dans notre écosystème et de leur rôle dans la préservation de l'environnement ;
- les causes et les conséquences (notamment pénales) de la maltraitance.

---

### **Contact presse**

Thibaut Raffard : 75 80 47

\* \*  
\*